Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 077-217704709-20250602-A2025108-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT
SEINE - ET - MARNE

CANTON
OZOIR-LA-FERRRIERE

COMMUNE
TOURNAN - EN - BRIE

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
Service Direction Générale

ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 2025 / - 108

Arrêté de fermeture exceptionnelle des services de la Direction générale, de l'urbanisme, accueil / Etat-civil et du service enfance durant la période estivale 2025

Le Maire de Tournan en Brie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les besoins des administrés sont beaucoup moins importants en période estivale,

Considérant l'allégement des effectifs du personnel en période de vacances d'été,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les services de la direction générale, de l'urbanisme, accueil/état-civil et du service enfance seront fermés les :

- **Samedi 9 août 2025**
- **Samedi 16 août 2025**

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Tournan-en-Brie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à la sous-Préfecture de Torcy.

Fait à Tournan-en-Brie, le 2 juin 2025

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Véronique COURTYTERA
Première Adjointe au Maire

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)